

# Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

**Formation certifiante - Fiche n°RS7135 - Certification enregistrée au registre spécifique le 30 avril 2025 par la décision du directeur général de France Compétences - Les co-certificateurs sont ARDEAR AURA, ARDEAR**

## PUBLIC CIBLE

Porteur·euse·s de projet d'installation agricole et paysan·nes installé·es

## OBJECTIFS

La formation apporte les compétences opérationnelles pour élaborer le prévisionnel économique d'une ferme, véritable colonne vertébrale d'un projet de création, de reprise ou de développement d'activité en Agriculture paysanne.

Pour ce faire, la certification vise 7 compétences que sont :

- Définir les caractéristiques et besoins d'un projet pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne.
- Construire un plan économique et de production en dimensionnant ses ateliers, au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technico-économiques issus de la littérature professionnelle, pour élaborer son prévisionnel économique.
- Planifier les investissements en termes de moyens de production - matériel technique, aménagements, foncier, constructions..., nécessaires au projet, en évaluant leurs coûts, pour sécuriser le démarrage et le développement de l'activité.
- Identifier les différentes sources de financement du projet (apports privés, emprunt, subvention...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.
- Élaborer le compte de résultat prévisionnel du projet en identifiant les charges et les produits liés à l'activité à partir des hypothèses de dimensionnement initiales et des références technico-économiques professionnelles et/ou l'expérience professionnelle, pour évaluer la rentabilité économique du projet.
- Construire le plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnels, pour identifier les points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet.
- Analyser son prévisionnel global au regard des objectifs de départ, des besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne, au moyen des indicateurs issus des prévisionnels économique et financier préalablement élaborés, pour valider le dimensionnement initial ou mieux l'adapter aux aspirations du porteur de projet.

## ENJEUX

La certification « Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne » répond aux besoins de ces porteurs de projet, en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à l'élaboration et la maîtrise de leur projet via le dimensionnement de leurs ateliers et le chiffrage de leur prévisionnel économique. En cela, elle sécurise la création, la reprise ou le développement d'une activité agricole et donne aux futurs paysans l'autonomie nécessaire au développement résilient de leur ferme.

La certification apporte aux porteurs de projets agricoles les compétences indispensables pour mener à bien l'élaboration du chiffrage de leur projet, véritable colonne vertébrale de leur future installation.

La viabilité économique se réfléchit dès le montage du projet, avec des investissements modérés et/ou progressifs, des choix de production qui cherchent à s'adapter aux aléas climatiques et des modes de commercialisation qui tentent de

## Infos complémentaires

### ORGANISÉE PAR

ADEAR Côtes d'Armor

**DURÉE** : 5 jour(s)

**DATE LIMITE** : 03/09/2025

### MODALITÉS D'ACCÈS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

### TARIFS

Non adhérent

**1760 €**

Financement CPF et autres pouvant être mobilisés selon les cas : Vivéa (SIRET et cotisation à jour ou statut de conjoint collaborateur ou inscription au PPP et CPF faible) ; AIF (demandeur d'emploi) ; financement OPCO (employeur) ou financement personnel.

### ATTESTATION

**Remise en fin de formation**

### RENSEIGNEMENTS

Gaelle Lescombat  
g.lescombat@agriculturepaysanne22.fr  
ADEAR Côtes d'Armor  
Agriculture paysanne 22  
8 rue des champs de Pies  
22000 Saint-Brieuc  
06.89.08.12.32

### MENTIONS

Information détaillée sur la formation professionnelle : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7135/>

**SATISFACTION** : Taux de satisfaction : 88,44% Taux d'acquisition des compétences : 100% Taux de présentation à l'examen 2025 à l'heure actuelle : 100%. Taux de réussite à l'examen 2025 à l'heure actuelle : 80

**NOTE** : Ordinateur personnel à ramener pendant toute la durée de la

s'affranchir des crises systémiques... Il s'agit aussi d'adapter finement les techniques de production aux exigences écologiques (énergie, aléas climatiques, biodiversité, ressource en eau...) et d'identifier les aides financières existantes encourageant à les mettre en œuvre.

formation. Repas du midi tiré du sac.

La maîtrise de sa stratégie et des prises de décision sur sa ferme implique que le paysan puisse conserver son autonomie, y compris dans la gestion de son budget. La viabilité de son projet étant aussi primordiale, le futur paysan doit penser à l'organisation de son travail, en termes de temps passé notamment, en lien avec les éléments économiques qui en résultent.

Enfin, la certification fait du créateur ou repreneur d'activités agricoles un interlocuteur crédible aux yeux des acteurs qu'il doit solliciter à cette étape de son projet : banques, propriétaires fonciers, agriculteur cédant, collectivités, etc, en étant autonome sur l'élaboration et le pilotage de son budget prévisionnel.

### PRÉ-REQUIS

Avoir un projet d'installation agricole (création, reprise, développement).

### CONTENU

Travail sur son projet tout au long des 5 jours de formation.

Jour 1 : Présentation des outils de construction du projet

Objectif : Etre capable de comprendre et d'appréhender les différents outils de chiffrage d'un projet

- Tour de table et recueil des besoins des stagiaires
- Présentation des objectifs de la formation et de la spécificité de la certification
- Travail sur le calendrier du projet : dates-clés, évolutions, échéances
- Définir l'objectif d'un chiffrage
- Présentation des outils : le calendrier de production, de projet, calendrier de trésorerie, compte de résultat et plan de financement.
- Installer et prendre en main l'outil « tableur de chiffrage »
- Heures de travail et calendrier de production : explicitation des enjeux et calcul des heures disponibles. Mise en cohérence des outils
- Les moyens de production mobilisables pour le projet : foncier, capital, main d'œuvre, investissements.
- Calcul du chiffre d'affaires

Jour 2 : Conciliation entre projet professionnel et vie personnelle

Objectif : Etre capable d'articuler son projet professionnel au regard de sa situation personnelle. Etre capable de construire son outil de production.

- Les besoins privés : calcul des besoins, notion de prélèvement privé, lien avec le compte de résultat
- Le temps de travail : calendrier de travail, répartition des tâches, volume horaire personnel, volume horaire professionnel, coût salarial.
- Lien entre calendrier de production, besoins privés et temps de travail
- Le compte de résultat : produits et charges, les charges mixtes, les indicateurs économiques
- La TVA : taux, modes de calculs, réglementation, démarches administratives
- Réaliser un compte de résultat
- Les grands principes du plan de financement

J3: Le compte de résultat et le plan de financement

Objectif : Etre capable de construire son outil de production et de construire son plan de financement

- Evolution du compte de résultat et capacité d'autofinancement
- Liste des investissements nécessaires à l'activité envisagée et planification des besoins
- Ressources : les aides à l'installation, les emprunts bancaires, le financement participatif...
- Le plan de financement : besoins, ressources, trésorerie
- Réflexion sur les ressources envisageables
- Réalisation du plan de financement
- Les grands principes du plan de trésorerie

J4: Gérer une entreprise au quotidien et analyser son projet

Objectif : Etre capable de gérer sa trésorerie au quotidien

- Plan de trésorerie et les différents postes
- Première analyse: répartition des dépenses et recettes sur l'année
- Identification des liens entre trésorerie et production, commercialisation, achats, situation bancaire : trésorerie mensuelle
- Remise en synergie des différents outils, compléments
- Analyse des différents outils réalisés durant la formation : forces et faiblesses du prévisionnel économique au regard des objectifs de départ et marges de progression.

J5 : Analyser le chiffrage du projet

Objectif : Etre capable de mettre en pratique les compétences acquises durant la formation et d'analyser son chiffrage de projet.

- Poursuivre la remise en synergie des différents outils, compléments.
- Mutualisation et diagnostic par groupe de production
- Bilan écrit et oral de la formation (satisfaction/acquis)
- Clôture de la formation

### MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Tour de table et recueil des besoins des stagiaires. Apports théoriques avec support. Exercices pratiques individuels et en groupe.

### MOYENS MATÉRIELS

Rétro-projecteur, paperboard, supports écrits, logiciel de gestion.  
Ordinateur personnel requis.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie sur au moins 1 an. La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel, un parchemin est alors délivré.

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme de formation (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet, un plan économique et de production sur 3 ans, un plan de financement prévisionnel sur 3 ans, un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans, un prévisionnel de trésorerie sur 1 an au moins, une analyse économique et financière du prévisionnel.

La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré.  
Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations.

### DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Association Agriculture Paysanne  
N° organisme de formation : 53220533422  
N° SIRET : 409 856 879 00039

### DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

| Date       | Lieu                                         | Intervenant                                                                               |
|------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| 20/01/2026 | 8 rue des champs de pies 22000 Côtes-d'Armor | Gaëlle Lescombat, animatrice Installation agricole.                                       |
| 09/12/2025 | 8 rue des champs de pies 22000 Côtes-d'Armor | Gaëlle Lescombat, animatrice Installation agricole.<br>Karine Guerin, animatrice AFOCG 22 |

|            |                                              |                                                                                                                                               |
|------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            |                                              | (association de formation collective à la gestion).                                                                                           |
| 04/11/2025 | 8 rue des champs de pies 22000 Côtes-d'Armor | Gaëlle Lescombat, animatrice Installation agricole.<br>Karine Guerin, animatrice AFOCG 22 (association de formation collective à la gestion). |
| 14/10/2025 | 8 rue des champs de pies 22000 Côtes-d'Armor | Gaëlle Lescombat, animatrice Installation agricole.<br>Karine Guerin, animatrice AFOCG 22 (association de formation collective à la gestion). |
| 23/09/2025 | 8 rue des champs de pies 22000 Côtes-d'Armor | Gaëlle Lescombat, animatrice Installation agricole.<br>Karine Guerin, animatrice AFOCG 22 (association de formation collective à la gestion). |

#### THÈMES

Réfléchir à ses pratiques

S'installer en AP

#### FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))